



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-62670>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **25-62670**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS ET DES SUPPORTS DE COMMUNICATION PRINT

Description : PRESTATIONS DE DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS ET DES SUPPORTS DE COMMUNICATION PRINT

Identifiant de la procédure : ab07a337-c9ef-4497-8fc6-774183acdac6

Identifiant interne : 2025M026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79824000 Services d'impression et de distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64100000 Services postaux et services de courrier

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire GPS

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes - Lot 1 : Montant minimum annuel de 3000 Euros HT/Montant maximum annuel de 80 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle : 50 000 Euros HT) - Lot 2 : Montant minimum annuel de 2000 Euros HT/Montant maximum annuel de 80 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle : 50 000 Euros HT) - Lot 3 : Montant minimum annuel de 1000 Euros HT/Montant maximum annuel de 30 000 e HT (estimation annuelle non contractuelle : 25 000 Euros HT) Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. Groupement : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Livraison des supports de communication et magazines dans divers points de livraison (dépôt par liasses)

Description : La présente consultation a pour objet l'établissement d'accords-cadres mono-attributaires à bons de commandes, relatifs à des prestations de diffusion et distribution des publications et des différents supports de communication de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne- Sénart.

Identifiant interne : 2025M026-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79824000 Services d'impression et de distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64100000 Services postaux et services de courrier

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire GPS

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Marchés reconductibles : Le marché est reconductible deux fois tacitement par période d'un an, pour une durée totale de 3 ans.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes.
- Lot 1 : Montant minimum annuel de 3000 Euros HT/Montant maximum annuel de 80 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle : 50 000 Euros HT). - Lot 2 : Montant minimum annuel de 2000 Euros HT/Montant maximum annuel de 80 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle : 50 000 Euros HT). - Lot 3 : Montant minimum annuel de 1000 Euros HT/Montant maximum annuel de 30 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle : 25 000 Euros HT). Le présent accord cadre prendra effet à compter de sa notification pour une durée d'un an. Il pourra être reconduit tacitement deux fois par périodes d'un an, pour une durée totale de 3 ans. Clause d'insertion par l'activité économique - lot 3 : Conformément aux articles L213-1-3°, L2113-2 et R2113-7 du Code de la Commande Publique, le lot 3 est réservé à des entreprises adaptées ou à des établissements d'aide par le travail mentionné aux articles L.5213-13, L.5213-18, L.5213-19, L.5213-22, R.5213-65 et R.5213-68 du code du travail et L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles, ou à des structures équivalentes, lorsque la majorité des travailleurs sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique au vu du mémoire technique (60 points) : -
Méthodologie d'exécution des prestations (20 points) - Méthodologie en cas de
problèmes de distribution et gestion du SAV (20 points) - Moyens humains et
matériels proposés pour l'exécution du marché (15 points) - Actions
environnementales du candidat liée à l'exécution du marché (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (40 points) Le prix n'est pas le seul critère
d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du
marché.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_z4hRvuRtyA

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être
présentées :** français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme
public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à
concurrence de 100% du montant de l'avance.

Date limite de réception des offres : 01/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud.
Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. Forme de groupement : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - Jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - Dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui traite les offres : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Distribution directe dans des lieux de passage (en intérieur ou extérieur)

Description : La présente consultation a pour objet l'établissement d'accords-cadres mono-attributaires à bons de commandes, relatifs à des prestations de diffusion et distribution des publications et des différents supports de communication de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes- Sénart.

Identifiant interne : 2025M026-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79824000 Services d'impression et de distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire GPS

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Marchés reconductibles : Le marché est reconductible deux fois tacitement par période d'un an, pour une durée totale de 3 ans.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec un montant minimum annuel de 2000 Euros HT et un montant maximum annuel de 80 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle : 50 000 Euros HT).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique au vu du mémoire technique (60 points) - Méthodologie d'exécution des prestations (20 points) - Méthodologie en cas de problèmes de distribution et gestion du SAV (20 points) - Moyens humains et matériels proposés pour l'exécution du marché (15 points) - Actions environnementales du candidat liée à l'exécution du marché (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (40 points) Le prix n'est pas le seul critère et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_z4hRvuRtyA

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance.

Date limite de réception des offres : 01/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Forme de groupement : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - Jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - Dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du

tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui traite les offres : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Lot réservé aux structures d'insertion par l'activité économique - Diffusion directe dans des lieux de passage (en intérieur ou extérieur)

Description : La présente consultation a pour objet l'établissement d'accords-cadres mono-attributaires à bons de commandes, relatifs à des prestations de diffusion et distribution des publications et des différents supports de communication de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne- Sénart.

Identifiant interne : 2025M026-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79824000 Services d'impression et de distribution

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire GPS

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Marchés reconductibles : Le marché est reconductible deux fois tacitement par période d'un an, pour une durée totale de 3 ans.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec un montant minimum annuel de 1000 Euros HT et u montant maximum annuel de 30 000 Euros HT (estimation annuelle non contractuelle de 25 000 Euros HT). Marché réservé à des structures d'insertion par l'activité économique conformément à l'article L2113-13 du code de la commande publique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique au vu du mémoire technique (60 points) - Méthodologie d'exécution des prestations (20 points) - Méthodologie en cas de problèmes de distribution et gestion du SAV (20 points) - Moyens humains et matériels proposés pour l'exécution du marché (15 points) - Actions environnementales du candidat liée à l'exécution du marché (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (40 points) Le prix n'est pas le seul critère et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_z4hRvuRtyA

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance.

Date limite de réception des offres : 01/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Forme de groupement : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - Jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - Dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles,

assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui traite les offres : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées - BP 62

Ville : Evry cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33169915858

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Démarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 84947bd7-0f47-4b63-bee9-07feb640bbb6-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification du lot 3 réservé à des structures d'insertion économique au lieu de structure Handicap.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0003

Description des modifications : Modification du lot 3 réservé à des structures d'insertion économique au lieu de structure Handicap.

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/06/2025

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 620207af-d3da-434f-b00c-79f5041d079b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/06/2025 à 15:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2025